



Communiqué de presse
A Caen, le 6 février 2014

La Basse-Normandie au cœur des Energies Marines Renouvelables en 2014 :

5 axes stratégiques de développement et 8 dates clés pour la filière EMR

Acteur de premier plan de la diversification énergétique, le territoire bas-normand poursuit en 2014 sa mobilisation en faveur du développement des Energies Marines Renouvelables (EMR), avec une stratégie ambitieuse s'appuyant sur :

1. La fédération des acteurs des EMR, avec le cluster Ouest Normandie Energies Marines

Forts d'une vision stratégique commune des EMR, la Région Basse-Normandie, le Conseil général de la Manche et la Communauté Urbaine de Cherbourg ont créé, en 2012, Ouest Normandie Energie Marines (ONEM). En 2014, ONEM reste l'interlocuteur privilégié des industriels, des services de l'Etat, de l'Union Européenne et des acteurs du territoire pour favoriser le développement des EMR sur le territoire bas-normand en matière d'industrie, de R&D, de sous-traitance et de formation.

2. L'accueil de l'événement de référence de la filière, Thétis EMR, à Cherbourg les 9 et 10 avril

ONEM accueillera, les 9 et 10 avril à la Cité de la Mer de Cherbourg, Thétis EMR, Convention Internationale des Energies Marines Renouvelables, qui réunit chaque année les acteurs du secteur : industriels, énergéticiens, grands donneurs d'ordre, PME, bureaux d'études, centres de recherche, institutionnels, écoles/universités, Le 8 avril, au même endroit, se tiendront les premières Assises Nationales des EMR, organisées par le Syndicat des Energies Renouvelables.

3. Le développement de parcs éoliens et hydroliens à Courseulles-sur-Mer et dans le Raz-Blanchard

Le projet du parc éolien de Courseulles-sur-Mer fait partie des 3 projets retenus par l'Etat à l'issue du 1^{er} appel d'offres de juillet 2011. Il prévoit l'installation de 75 éoliennes pour une puissance totale de 450 mégawatts. Après le débat public organisé au premier semestre 2013, l'année 2014 sera consacrée aux demandes et délivrances des autorisations, pour un démarrage des installations à partir de 2015. Par ailleurs, le résultat du 2^{ème} appel d'offres, lancé en mars 2013 pour 2 parcs éoliens (Tréport et Noirmoutier) et sur lesquels ont candidaté les mêmes consortiums qu'au 1^{er} appel d'offres, sera annoncé en avril 2014.

La Basse-Normandie est également le territoire privilégié de l'hydrolien en France, avec le Raz-Blanchard, premier potentiel hydrolien d'Europe, qui offre une capacité de production d'électricité supérieure à un EPR. Sur ce marché, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les fermes pilotes hydroliennes sera clôturé le 25 avril prochain.

4. La mise en œuvre de projets structurants pour la filière EMR, avec pour exemples :

- Industrie & sous-traitance : « Journée Rencontre BtoB » le 22 janvier dernier entre Alstom et les entreprises bas-normandes, dans la continuité de celles organisées avec Siemens et VOITH en 2013, pour maximiser le développement de projets communs entre industriels et PME locales.
- Recherche & Innovation : « Journée Passerelle R&D » le 25 février prochain, pour mettre en relation donneurs d'ordre et laboratoires bas-normands, autour de projets de recherche collaboratifs sur les EMR.
- Formation & RH : accompagnement de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) dans la labellisation de son Centre National des EMR à Cherbourg, obtenue en janvier.

5. L'accompagnement de projets industriels au service des EMR : aménagement du port de Cherbourg et construction des usines Alstom

Dotés d'atouts remarquables (foncier, accès nautique, qualité des sols, situation cœur de marché), les ports de Cherbourg et Caen-Ouistreham se préparent activement à l'accueil des EMR.

Cherbourg met en œuvre un projet d'aménagement d'ensemble de 100 M€, constitué d'un quai doté de résistances peu communes à l'échelle de la façade Manche, de facilités nautiques accrues, et de l'extension de son foncier dédié aux EMR. Celui-ci représentera à termes près de 100 hectares, de sorte que le port soit en capacité d'accueillir de nouvelles implantations industrielles et logistiques de l'éolien offshore et de l'hydrolien.

Concernant Ouistreham, la conception du réaménagement de l'avant-port, qui accueillera la base de maintenance du champ de Courseulles-sur-Mer, est en cours de finalisation, avec une livraison prévue pour 2016.

L'année 2014 devrait également voir aboutir le dépôt des permis de construire pour les 2 usines Alstom prévues à Cherbourg pour la construction des pâles et des mâts d'éoliennes offshore.

Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie, Jean-François Le Grand, Président du Conseil Général de la Manche. André Rouxel, Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg : « *Notre territoire déploie aujourd'hui des atouts naturels, structurels et technologiques qui le placent en tête de cette filière d'avenir des Energies Marines Renouvelables. Fort de l'expertise marine de ses collectivités, de ses entreprises et de ses laboratoires, le territoire bas-normand répond aujourd'hui aux défis de la transition énergétique.* »

Les dates clés des EMR en Basse-Normandie en 2014

- 22 janvier : **journée « rencontre BtoB »** entre Alstom et les entreprises bas-normandes, dans la continuité de celles organisées avec Siemens et VOITH en 2013
- 25 février : **journée « Passerelles R&D »** de mise en relation des donneurs d'ordre des EMR avec les laboratoires bas-normands
- 8 avril : premières **Assises Nationales des EMR**, organisées à la Cité de la Mer de Cherbourg par le Syndicat des Energies Renouvelables
- 9 & 10 avril : **accueil à la Cité de la Mer de Cherbourg de la troisième édition de Thetis EMR**, Convention internationale de référence des EMR
- 25 avril : **clôture de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'hydrolien**, qui prévoit notamment l'installation de 4 fermes pilotes dans le Raz-Blanchard
- Juin : **dépôt des permis de construire pour les 2 usines Alstom à Cherbourg** qui construiront des pâles et des mâts d'éoliennes offshore
- A partir de l'été : **délivrance des autorisations pour le parc éolien offshore de Courseulles-sur-Mer**, qui prévoit l'installation de 75 éoliennes d'une puissance cumulée de 450 mégawatts
- Fin 2014 : **Fin des travaux d'allongement du quai des Flamands à Cherbourg**, dans le cadre du plan d'investissement de 100 millions d'euros engagé pour préparer les infrastructures portuaires bas-normandes aux besoins des EMR

Contacts presse

Floriane Gouache – fgouache@amalthea.fr – 06 62 15 31 86
Anne-Laure Fogliani – alfogliani@amalthea.fr – 04 26 78 27 15

A propos de Ouest Normandie Energies Marines

3 rue René Cassin 14280 Saint-Contest – emr@spl-onem.fr
<http://www.west-normandy-marine-energy.fr>

Créée en avril 2012 à l'initiative de la Région Basse-Normandie, du Conseil Général de la Manche et de la Communauté Urbaine de Cherbourg, la Société Publique Locale Ouest Normandie Energies Marines vise à promouvoir le territoire de la Basse-Normandie auprès des acteurs des énergies marines renouvelables, pour structurer une filière industrielle autour des EMR et faire de la région un acteur de premier plan de la diversification énergétique.

La région Basse-Normandie dispose d'atouts naturels, structurels, portuaires, scientifiques et humains propices au développement de l'éolien offshore et l'hydrolien, avec :

- L'accueil d'un des 4 parcs éoliens offshore attribués dans le cadre du premier appel d'offres à Courseulles-sur-Mer
- Le premier potentiel hydrolien en Europe et deuxième mondial avec le Raz-Blanchard
- Deux ports ayant les atouts de grands centres industriels et logistiques des EMR : Cherbourg et Caen-Ouistreham
- Quatre pôles de compétitivité
- Onze centres d'enseignement et de recherche
- 150 PME et PMI au service des EMR

Ouest Normandie Energies Marines accueillera, les 9 et 10 avril 2014 à la Cité de la Mer de Cherbourg, Thétis EMR, Convention Internationale sur les Energies Marines Renouvelables.